

- d'exercer une fonction de coopération en agissant au sein de réseaux :
 - rechercher les ressources nécessaires à l'action, en ce compris les ressources humaines en interne et en externe ;
 - repérer et mobiliser les partenaires potentiels de l'action, sur base de leurs enjeux et stratégies propres ;
 - identifier les oppositions et freins externes ;
 - réunir les partenaires en vue d'en faire un groupe agissant dans un projet commun ;
- d'exercer une fonction d'information, de formation et de documentation :
 - utiliser les outils conceptuels et d'animation de groupe vus dans le cadre de la formation ;
- dans le respect du/des public(s) cible(s), des partenaires et de leurs valeurs, de se situer personnellement par rapport au problème donné et aux pistes de solution, du point de vue
 - de ses valeurs,
 - de ses objectifs propres,
 - de sa formation,
 - du cadre légal et déontologique ;
- de s'auto-évaluer de manière à mettre en évidence les points faibles, les acquis et les compétences développés au cours du stage.

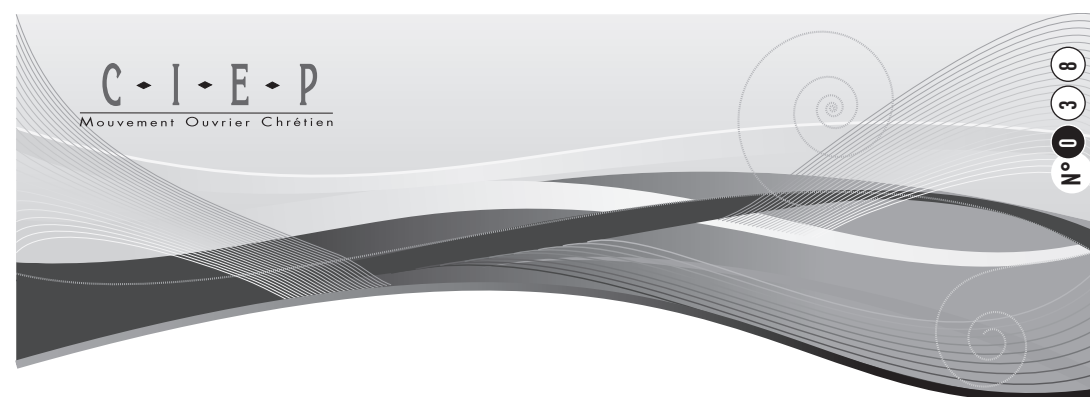
Horaire

Le stage d'«activités professionnelles de formation » entre dans le cursus de troisième année et compte 120 périodes de cours.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:

- de réaliser une synthèse personnelle décrivant les étapes du questionnement, de la délibération et de la réflexion, de la décision et de l'action, en prenant en compte :
 - l'environnement social,
 - les données économiques,
 - le contexte politique et institutionnel,
 - les aspects culturels ;
- de relever et de décrire en quoi et comment les activités professionnelles de formation lui ont permis d'exercer
 - une fonction d'accompagnement de groupes et de projets,
 - une fonction politique en étant vecteur de changement,
 - une fonction d'information, de formation et de documentation,
 - une fonction de communication, de représentation et de négociation,
 - une fonction de coopération en agissant au sein de réseaux ;
- d'identifier les acquis de son expérience de stage afin de construire son identité professionnelle, en mettant en évidence ses points forts et ses faiblesses.



Stage d'activités professionnelles de formation

Le stage d'« activités professionnelles de formation » vise à permettre aux étudiants de développer leurs capacités à mobiliser, en tant qu'acteur de changement, les compétences théoriques et méthodologiques acquises au cours de leur études pour initier, coordonner, soutenir et évaluer une action ou un projet d'action ou d'animation collective politique, culturelle et sociale.

Plus particulièrement l'étudiant sera capable :

- d'exercer une fonction politique de vecteur de changement :
 - identifier une demande sociale ou une situation problématique spécifique ;
- d'exercer une fonction d'accompagnement de groupes et de projets :
 - organiser une délibération collective sur cette demande sociale ou cette problématique
 - définir des objectifs et poser des actions :
 - en faisant le lien entre la demande sociale ou la situation problématique spécifique et le cadre plus large de la société ;
 - en identifiant une méthode de délibération collective adéquate et en la mettant en place ;
 - en facilitant l'émergence et l'appropriation du projet et de l'action par les acteurs concernés ;
 - situer son action dans le système politique, économique, social et culturel ;
 - animer un groupe dans la mise en place d'un projet d'action collective ;
 - développer des méthodologies et stratégies permettant d'atteindre les objectifs des acteurs concernés ;
 - coordonner de manière efficace les actions du groupe en vue de le rendre autonome dans sa prise en charge du projet et de l'action ;
 - assurer la pérennité du projet et de l'action ;
 - favoriser l'évaluation interne du projet et de l'action par les acteurs concernés ;
- d'exercer une fonction de communication, de représentation et de négociation :
 - endosser les fonctions de porte-parole et de négociateur au sein du groupe animé ;
 - assurer la visibilité du projet et de l'action ;